

Benoît Mournet et Gaëlle Vallin

ÊTRE UTILE ICI, MAINTENANT. #AVECVOUS

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE



benoitmournet.com

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 12 ET 19 JUIN 2022 | 2^{ème} circonscription des Hautes-Pyrénées

Communiqué de presse - Argelès-Gazost, le 26 mai 2022

Autonomie et grand âge

Dans le cadre de son point presse à Argelès-Gazost, Benoît Mournet s'est exprimé sur les grands objectifs du volet autonomie et grand âge. Il est revenu sur les dispositifs de prise en charge de nos aînés existants depuis le début du premier quinquennat du Président de la République avant d'évoquer plusieurs perspectives, tant sur le plan national que local.

Depuis 2017, nos seniors et les personnes en perte d'autonomie n'ont pas été oubliés. Conscient des difficultés auxquelles ils font face, le Président Emmanuel Macron a décidé d'**augmenter le minimum vieillesse de 100 euros par mois, de revaloriser les retraites des agriculteurs et de soutenir davantage les aidants**. Nous devons aller plus loin pour améliorer les conditions de prise en charge et de soutien de nos aînés.

Augmenter les retraites

Aujourd'hui, parmi 15,5 millions de retraités en France, 5,7 millions (37%) vivent avec une pension de retraite, inférieure à 1000 euros bruts par mois. Le Président de la République s'est engagé à soutenir nos retraités, c'est pourquoi, il a été décidé d'une **revalorisation du minimum vieillesse à 1100 euros, hors pension de réversion**. Offrir une pension digne qui récompense une vie de travail et lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes est au cœur de cet engagement.

Accompagner nos aînés

Près de 9 Français sur 10 souhaitent vivre leurs vieux jours à la maison. C'est tout l'objectif de la cinquième branche autonomie de la Sécurité sociale. Afin de soutenir davantage le maintien à domicile des personnes âgées et en perte d'autonomie, un nouveau dispositif « **Ma Prime Adapt** » va être créé sur le modèle de « Ma Prime Rénov ». Cette prime est, directement, destinée aux personnes en perte d'autonomie, désireuses de réaliser des aménagements spécifiques ou d'installer des équipements pour leur permettre de vivre à leur domicile en sécurité et avec davantage d'autonomie (rampe d'accès, monte-escalier, toilettes ergonomiques, etc.). Elle va permettre de prendre en charge jusqu'à 70% des coûts.

De plus, une prise en charge par la Sécurité sociale de **2 heures supplémentaires par semaine d'accompagnement** des seniors par des aides à domicile est aussi engagée.

Valoriser nos aidants et médicaliser davantage nos Ehpad

En France, 12 millions d'aidants, au quotidien, prennent du temps pour accompagner, soulager, aider un proche, un ami ou un voisin. De nombreuses mesures ont été décidées pour valoriser celles et ceux qui aident nos seniors. Parmi ces mesures, il y a la **revalorisation des salaires des aidants de 13 à 14%** et la **simplification des démarches administratives**. De plus, un « **droit au répit** » de 2 semaines par an par aidant va être instauré.

Par ailleurs, afin de répondre aux besoins de santé et de soins grandissants et d'améliorer les conditions de travail dans nos EHPAD, **50 000 recrutements sont prévus d'ici 2027** pour médicaliser davantage nos maisons de retraites. Cela s'ajoute au grand **plan d'investissement structurel de 2,1 milliards d'euros sur 4 ans dans les Ehpad**, décidé dans le cadre du Ségur de la santé pour moderniser les établissements.

La question de l'offre de soins et de la prise en charge du grand âge sera notre priorité n°1 si nous sommes élus. Nous nous impliquerons, personnellement, pour soutenir et prendre toutes les initiatives nécessaires pour **attirer des médecins et soignants** dans nos Hautes-Pyrénées.

Le lien de confiance privilégié que j'ai pu nouer avec Mme Brigitte Bourguignon, ministre de la Santé et de la Prévention, lors de ma mission sur la 5^{ème} branche et le projet de loi grand âge, sera mis au service de notre territoire.